



## Grande Loge Provinciale de Septimanie

*érigée par Décret N°786 du 4 décembre 1993, constituée, consacrée et installée le 22 janvier 1994*

### ORDONNANCE N° 244

NOUS, François-Xavier d'ESTEVE de BOSCH,  
Grand Maître Provincial de la Province de Septimanie,

VU l'Ordonnance N°1136, prise le 31 Janvier 2008 par le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française, ayant pour objet de nommer le Grand Maître Provincial

VU les articles 6-1/6-2,7-1/7-2 du Livre II du Règlement Général de la Grande Loge Nationale Française, portant sur les pouvoirs du Grand Maître Provincial

VU les articles 16-1 à 16-4 et 17-2 du Livre IV du Règlement Intérieur de la Grande Loge Nationale Française, portant sur le fonctionnement des instances disciplinaires,

VU l'article 11.4 des Constitutions de l'Ordre,

Considérant que par une proclamation diffusée par le Conseil des Maîtres de la Loge "La Perle de Lumière" n° 1339 à l'Orient d'ALES, ceux-ci :

Déclarent ne plus reconnaître la qualité ni l'autorité du Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française,

Déclarent ne plus reconnaître la qualité ni l'autorité du Grand Maître Provincial de SEPTIMANIE et de ses Officiers

Décident d'assumer de manière autonome les contraintes administratives et financières de leur Loge,

Décident de ne plus reconnaître et de ne plus appliquer les Statuts, Constitution et Règlement général actuellement en vigueur de la Grande Loge Nationale Française

### **Ordonne** la suspension des Travaux de la Respectable Loge LA PERLE DE LUMIERE n° 1339 à l'Orient d'Ales

NOTIFICATION officielle de la présente Ordonnance sera faite par les soins du Grand Secrétaire Provincial, au Grand Secrétaire de la GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE, aux Grands Officiers composant la GRANDE LOGE PROVINCIALE DE SEPTIMANIE et à toutes les Loges de la juridiction provinciale de SEPTIMANIE.

Rendue par Nous Grand Maître Provincial, signée de notre main et Revêtue du Grand Sceau PROVINCIAL.

A Alès, ce 23 Février 2011

Jacques ROUX  
Grand Secrétaire Provincial



François-Xavier d'ESTEVE de BOSCH  
Grand Maître Provincial